

- Choisir dans « **Paiement** » :
 - « **Payer les cotisations** »
 - Ou « **Initier un paiement** »

Mes services en ligne

The screenshot shows a navigation menu with four tabs: Accueil, Compte, Mon Profil, and Paiement. The 'Paiement' tab is active. Underneath, there are three main categories: 'Moyen de paiement', 'Règlement', and 'Autres services de paiement'. The 'Règlement' category contains the following items: 'Payer les cotisations', 'Payer les déclarations', 'Initier un paiement', 'Payer les dettes', 'Historique des versements', and 'Impayés'. A red arrow points from the 'Initier un paiement' link in the 'Règlement' section to the 'Effectuer un télépaiement' button in the subsequent screenshot.

- Puis choisir la période concernée et cliquer sur « **Effectuer un télépaiement** »

Initier un paiement

Ce service permet, sans association de déclaration, d'initier un télépaiement pour effectuer le règlement des cotisations sur la période en cours ou sur des périodes à régulariser.

Exemple : si vous recevez une notification Urssaf pour une régularisation de taux AT, nécessitant uniquement un paiement, vous pouvez initier un télépaiement sur la période concernée.

Bon à savoir

Un télépaiement initié en l'absence de la déclaration est :

- **conservé** si une déclaration **sans paiement** est enregistrée postérieurement pour la même période de cotisations,
- **annulé et remplacé** si une déclaration **avec paiement** est enregistrée postérieurement pour la même période de cotisations.

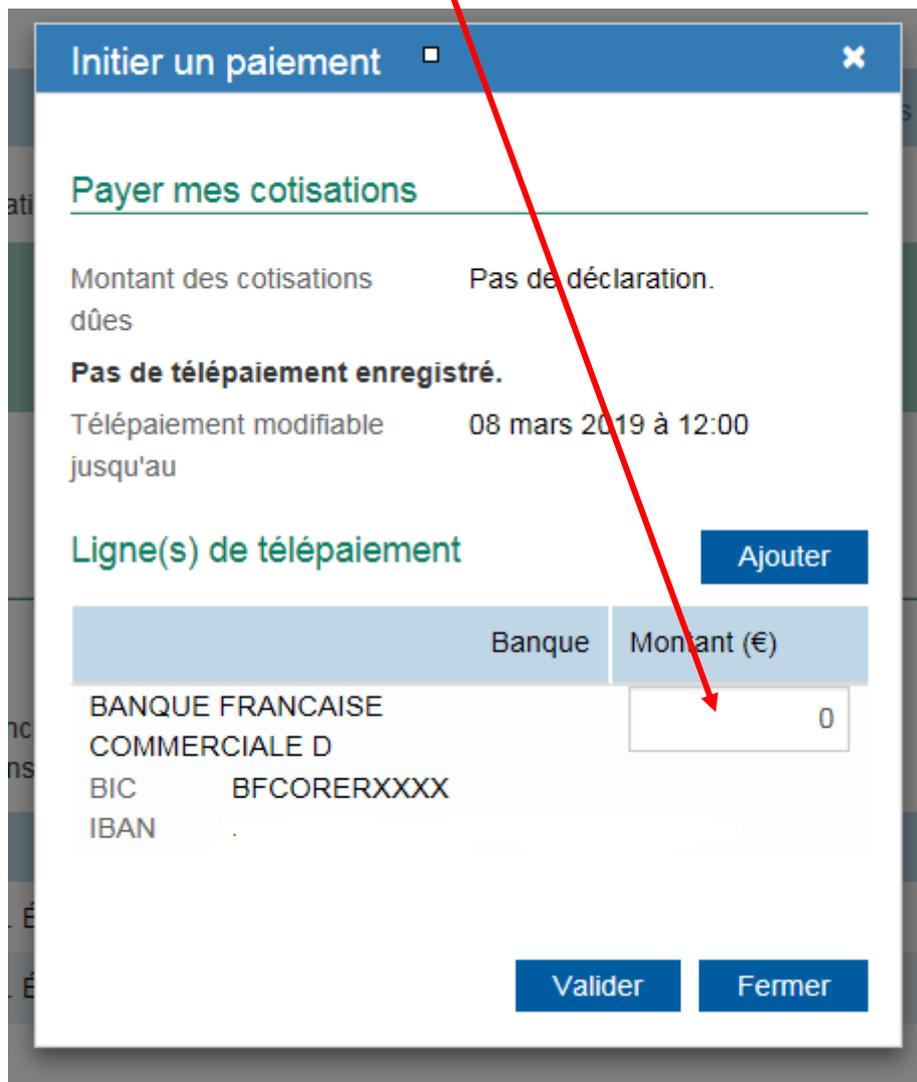
Période

Veillez sélectionner un élément



Effectuer un télépaiement

- Indiquer le montant à payer et « Valider » le paiement



Initier un paiement ✕

Payer mes cotisations

Montant des cotisations dûes Pas de déclaration.

Pas de télépaiement enregistré.

Télépaiement modifiable jusqu'au 08 mars 2019 à 12:00

Ligne(s) de télépaiement

Ajouter